

## L'égalité professionnelle à Bercy

### *Un coup de frein bien dommageable*

Le projet d'accord pour un plan d'action sur l'égalité professionnelle n'a pas rencontré l'approbation des fédérations CGT et Solidaires.

En raison des nouvelles règles de représentativité, auxquelles **FO** s'est toujours opposée, ce projet ne sera pas soumis à la signature des fédérations de Bercy, faute d'accord majoritaire.

Conformément au courrier du Secrétaire Général en date du 31 janvier 2015, le ministère s'apprête donc à retirer du plan d'action, les rares et seules mesures au bénéfice direct des agents, à savoir :

- La création de 30 places de crèche,
- L'attribution de 20 logements supplémentaires en foyers meublés pour les familles monoparentales,
- L'engagement de relogement dans la journée les agents victimes de violence conjugale,
- La mise en place d'une nouvelle autorisation d'absence pour les agents conjoints d'une femme enceinte, pour se rendre aux trois examens médicaux obligatoires pour le suivi de la grossesse.

C'est un coup de frein sévère à la mise en œuvre d'une politique pour l'égalité professionnelle dans les directions de Bercy.

Il ne pourra que satisfaire les réfractaires à celle-ci, encore bien trop nombreux.

**FO Finances** a œuvré depuis 18 mois pour améliorer le projet initial du ministère, en acceptant parfois d'intégrer des thématiques présentées par des fédérations aujourd'hui non signataires.

**FO Finances** estime que cet accroc n'est qu'un obstacle de plus vers le long chemin pour aboutir à une égalité professionnelle dans les directions de Bercy.

Loin d'être découragée, **FO Finances** poursuivra son action en étant force de propositions, et en tout premier lieu pour l'égalité dans le déroulement de carrière des femmes et des hommes.